CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD – ÉCOLE POLYVALENTE SAINT-JÉRÔME

À une séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'École polyvalente Saint-Jérôme, dûment convoquée et tenue au local B-216 de l'École polyvalente Saint-Jérôme, 535 rue Filion à Saint-Jérôme, le 20 mai 2026, et à laquelle sont présents :

Mme		
	Mireille Dumas	représentante des parents
	Annie Loiselle	représentante des parents
	Sandra Lebouché	représentante des parents
	Isabelle Lauzon	représentante des enseignants
	Dolorès De Angelis	représentante des enseignants
	Kélane Lévesque	représentante des enseignants
	Mylène Parent	représentante des parents
	Vanessa Lebeau-Carrière	représentante des parents
	Chantal Baril	représentante des parents
	Julianne Jalbert	substitut des parents
MM		
	Cédric Desbiens	représentant des parents
	Louis Filiatrault	représentant des parents
	Normand Michaud	représentant pers. soutien

ABSENCES :

MME		
	Mylène Gingras	représentante des enseignants
	Siham Guennouni	substitut des parents
	Catherine Lacombe	représentante des enseignants
M	Loik Latendresse	représentant des élèves
	Isaac Lavoie	représentant des élèves
	Christian Paradis	représentant des enseignants

Tous sont membres du conseil d'établissement. Madame Nathalie Flamand, directrice, est présente. Madame Roxanne Chartrand agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

OUVERTURE DE LA SÉANCE (EPSJ – CE – 1923)

Monsieur Cédric Desbiens PROPOSE l'ouverture de l'assemblée à 18h30.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

Le quorum est atteint.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (EPSJ – CE – 1924)

Aucun ajout.

Madame Annie Loiselle PROPOSE l'adoption de l'ordre du jour.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

ADOPTION ET SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 24 mars 2026 (EPSJ – CE - 1925)

Suivi : Aucun suivi

Madame Mireille Dumas PROPOSE l'adoption du procès-verbal tel que rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

PAROLE À L'ASSEMBLÉE
Personne n'est présent, nous passons au point suivant.

CORRESPONDANCE
Aucune correspondance, nous passons au point suivant.

REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS
À l'approche de la fin de l'année scolaire, Mélanie Laviolette, présidente de la FCPQ, fait le point sur les enjeux qui préoccupent les parents : services aux élèves, financement et demande de prévisibilité budgétaire et violence à l'école. Dans les nouveaux balados, on y parle de surcharge d'information, de conflits familiaux, de gestion des émotions et de stratégies concrètes pour avoir un usage plus réfléchi des écrans.
Les résultats de l'enquête nationale sur le bien-être des familles québécoises révèlent que les écrans demeurent une préoccupation importante pour les parents.

Lors d'un autre CG, nous avons eu une présentation de Lucien Maltais de l'Institut national d'excellence en éducation (INEE). Cette conférence présentait : son historique, sa mission et son fonctionnement à venir.

Nouvel outil ! Disposition de veille au respect des fonctions et pouvoirs du CÉ et du CP par le CSS

POINTS POUR ADOPTION EPSJ
FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS (EPSJ – CE – 1926)
Madame Julie Dionne, gestionnaire d'établissement responsable de ce dossier, est présente pour en faire la présentation. Madame Dionne explique la nouvelle procédure mise en place pour l'année qui vient. Les cahiers d'exercices seront achetés par les parents directement chez le partenaire. Seuls les frais généraux seront payés à l'école. Questionnements quant aux parents qui n'auront pas les moyens de payer de se procurer les cahiers. Il est mentionné que dans chaque ville il y a des centres d'entraide pour les familles.

ATTENDU QUE conformément à l'article 77.1 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement de l'École polyvalente Saint-Jérôme doit approuver les listes de matériel pédagogique et de fournitures scolaires pour l'année scolaire 2026-2027, et ce, pour chacun des niveaux scolaires;

ATTENDU QUE les listes de matériel pédagogique et de fournitures scolaires respectent en tous points la politique relative aux balises encadrant les contributions financières des parents ou usagers (politique no 5316) et la politique de surveillance des dîneurs (politique no 5314) du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord ;

ATTENDU QUE le format des listes de matériel pédagogique et de fournitures scolaires de l'école correspond aux formats standardisés du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord;

Il est **PROPOSÉ** par madame Mylène Parent **QUE** les listes de matériel pédagogique et de fournitures scolaires pour l'année scolaire 2026-2027 soient adoptées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

BUDGET INITIAL 2026-2027 (EPSJ – CE – 1927)
Madame Élaine Cholette, gestionnaire d'établissement, fera la présentation du budget pour la dernière fois puisqu'elle prendra sa retraite au mois de juin. Chaque poste budgétaire et le montant accordé est expliqué aux membres. Elle explique qu'étant donné le nouvel indice de défavorisation à 8 de l'école (ISME) le budget subira moins de coupure.

ATTENDU QUE conformément à l'article 95 de la Loi sur l'Instruction publique, le conseil d'établissement de l'école Polyvalente Saint-Jérôme doit adopter et soumettre au Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord le budget annuel pour l'année 2026-2027.

ATTENDU QUE ce budget maintient l'équilibre entre, d'une part, les dépenses et d'autre part, les ressources financières allouées à l'établissement par le Centre et les autres revenus qui lui sont propres;

Il est PROPOSÉ par monsieur Normand Michaud QUE le budget comportant des revenus de 10 245 576 $ soit adopté et transmis au Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord pour approbation.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÈGLE DE TRANSFÉRABILITÉ 26-27 (EPSJ – CE – 1928)
Madame Flamand explique la signification et l'utilisation de cette règle.

ATTENDU QUE le conseil d'établissement et la direction doivent respecter les règles de transférabilité du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord telles qu'elles apparaissent aux principes et critères retenus;

ATTENDU QU'il est nécessaire de permettre à la direction de l'école de gérer le budget d'une façon efficace;

Il est **PROPOSÉ** par madame Mylène Parent d'adopter la règle de transférabilité suivante :

Les sommes réservées aux **activités d'enseignement**, de **soutien à l'enseignement**, du **service de garde**, de **gestion des biens meubles et immeubles**, du **perfectionnement** et des **autres activités** de l'école seront transférables d'une activité à l'autre et même d'une année à l'autre, **sous réserve de l'application de la règle ministérielle d'appropriation du surplus.**

La direction de l'école pourra en rendre compte au conseil d'établissement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CODE DE VIE 2026-2027 (EPSJ – CE – 1929)
Après le travail fait auprès de l'équipe école, les membres ont été consultés par courriel et suite aux commentaires une version corrigée a été envoyée pour adoption. Quelques discussions et échanges concernant la longueur des culottes courtes et de l'application du code vestimentaire.

Madame Mylène Parent PROPOSE d'adopter le code de vie tel que modifié.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

SORTIES ÉDUCATIVES (EPSJ – CE – 1930)
Voici les sorties présentées :

41- Sortie fin d'année aux glissades Sommet St-Sauveur, TRP le 19 juin 2026
42- Sortie SOS Labyrinthe au Vieux-Port, FPT 1-2, mercredi le 10 juin 2026
43- Voyage culturel à Istamboul, PEI 4-5, du 15 au 23 mai 2027 **OU**16 au 24 mai 2027
44- Voyage au Pérou, PEI 4-5, du 22 au 30 mai 2027
45- Voyage Canada; Ile du Prince Édouard, Tadoussac, Halifax, PEI 4-5, du 25 au 28 mai 2027

- Istambul : La direction devra s'assurer que les trois voyages auront lieu la même semaine

Madame Sandra Lebouché PROPOSE d'adopter les sorties présentées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

POINTS CSSRDN APPROBATION ET CONSULTATION
Aucun point, nous passons au point suivant.

L'ÉCOLE AU QUOTIDIEN

A) PAROLE AUX ÉLÈVES
Aucun élève n'est présent, nous passons au point suivant.

B) PAROLE AUX MEMBRES
Un membre a remarqué que les horloges le jour de la semaine est en anglais. Une vérification sera faite au niveau des réglages.

MOTS DE LA DIRECTION

La compagnie Costco a fait un don de sacs d'école pour les élèves défavorisés. Les sacs seront remis à des élèves ciblés dans le besoin. Si nous avons des surplus, la direction s'engage à les distribuer à d'autres écoles.

DIVERS

M. Michaud informe fait part aux membres qu'il a assisté à une belle séance d'information offerte au personnel des école

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE (EPSJ – CE –1931)

Monsieur Cédric Desbiens PROPOSE la levée de l'assemblée à 20h30.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

_____ _____

Cédric Desbiens, président Roxanne Chartrand, secrétaire